

Bulletin d'information et de liaison d'organismes régionaux
du Québec travaillant auprès de la population itinérante.

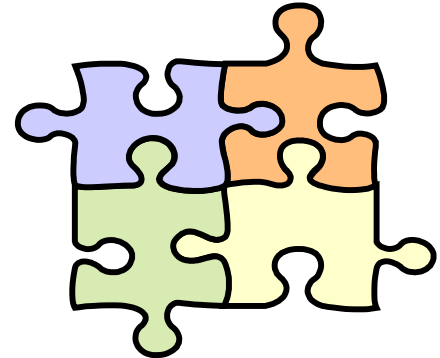
Réseau solidarité itinérance du Québec

tél. : (418) 522-6184

courriel : pierre.maheux@raiiq.org

Dans ce numéro :

- Mot du Président – p. 2
- Être membre du RSIQ – p. 2
- La réélection des Libéraux – p. 3
- L'Opération droits devant ! – p. 4
- Plan de travail en itinérance à Sherbrooke – p. 5
- Crise du logement à Québec – p. 5
- Recherche sur le phénomène de l'itinérance en Outaouais – p. 6
- La prostitution à Drummondville – p. 7



Du nouveau au Réseau

Après le Forum Viva L'Art Évolution en 2003, qui a été un événement très stimulant, notre Réseau a connu plusieurs mois sans permanence. Le Comité exécutif a travaillé fort pour continuer de faire vivre le Réseau et de le développer. Grâce à un don de la Fondation Béati, le RSIQ a pu embaucher une agente de liaison à temps partiel, ce qui nous permet de relancer certains dossiers. Ses coordonnées sont les suivantes : Nathalie Rech, tél. : (514) 528-6466, courriel : nathalie.rech@videotron.ca
N'hésitez pas à la contacter !

À venir dans une prochaine parution :

- Bilan de l'AGA
- Plan d'action du RSIQ
- Réforme de la sécurité du revenu (projet de loi 57)

Aux groupes en itinérance du Québec

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir de nouveau le bulletin des régions du Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ). Vous trouverez dans ce bulletin des nouvelles des différentes régions. Ce bulletin reprend sa parution suspendue faute de ressources.

L'année 2003-2004 a été des plus chargées, la mise en branle du programme IPAC 2, l'arrivée d'un nouveau gouvernement à Québec ont sollicité beaucoup d'énergie dans le milieu de l'itinérance. La mise en place du programme IPAC 2 a nécessité, dans beaucoup de régions, une forte implication du milieu communautaire. Notre présence au comité adviseur IPAC fédéral provincial a permis de faire des pressions constantes sur les appareils technocratiques fédéraux et provinciaux.

L'année 2004-2005 s'annonce également bien remplie, la tenue aux printemps 2004 des États Généraux du milieu de l'itinérance au Québec, sera un des moments clés pour le milieu. Les démarches auprès du gouvernement canadien pour la mise sur pied d'IPAC 3 qui permettrait d'assurer une continuité dans notre travail auprès de nos communautés, fera partie des enjeux primordiaux du RSIQ.

Comme mouvement nous ne sommes pas exempt des réformes et de la réingénierie gouvernementale étatique et aveugle. Nous serons confrontés à des défis comme nous en avons rarement eu, ce sera le temps de tous les dangers. Pour faire face à ces défis, il nous faudra être vigilants et solidaires comme jamais. Souhaitons nous une belle année !

Pierre Maheux, Coordonnateur du RAIQ et président du RSIQ

Être membre du Réseau Solidarité Itinérance du Québec

Le Réseau Solidarité Itinérance résulte du besoin des régions de mettre en commun leurs expériences afin de faire avancer leurs connaissances en matière d'itinérance, de mieux défendre les intérêts des organismes (notamment à l'égard du financement) et des personnes en situation d'itinérance ou à risque.

Depuis 1998, le Réseau travaille à réunir les organismes oeuvrant en itinérance dans le but d'aider les milieux à mieux définir quelles actions et mesures permettraient d'accueillir les personnes itinérantes ou à risque, quel que soit leur âge et leur sexe, en leur offrant les services auxquels chacun a droit.

Le RSIQ privilégie l'adhésion d'initiatives territoriales en itinérance. Selon les régions, la concertation prend diverses formes (regroupement régional, table IPAC incorporée, réunions informelles organisées par un CLSC ou par la Régie, etc.). Le RSIQ souhaite également intégrer les organismes qui, de par leur contexte géographique ou autre, sont isolés et sont intéressés à partager leur expérience avec d'autres groupes.

Au moyen de rencontres, d'échanges et de participation à des grands dossiers, les membres du RSIQ élaborent des stratégies pour venir en aide aux sans-voix, notamment en faisant du RSIQ l'interlocuteur des gouvernements. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOTRE VOIX SE FERA ENTENDRE !

Nous souhaitons entreprendre avec vous des actions collectives, développer de nouveaux outils, sensibiliser la population et agir par tous les autres moyens à notre disposition pour améliorer les conditions de vie des personnes en difficulté, diminuer le phénomène de l'itinérance, contribuer à l'insertion sociale et à l'élimination de la pauvreté.

<p>L'AGA du RSIQ se tiendra le vendredi 15 octobre 2004, dès 10h, à Drummondville. Le RAPSIM a mandaté six représentants pour assister à l'Assemblée générale du RSIQ.</p>
--

La réélection des libéraux : un pas vers IPAC 3 ?

Une phase 3 au programme IPAC ? C'est loin d'être fait, mais ce n'est pas une rumeur et c'est plus que possible. Le Parti libéral du Canada s'est engagé formellement durant la campagne électorale à reconduire et bonifier 4 grands programmes: le logement abordable, la rénovation, le logement autochtone et l'IPAC, en y consacrant entre 1 milliard \$ et 1.5 milliards \$ de plus en 4 ans.

Cet engagement, largement insuffisant eu égard aux besoins immenses que ces programmes desservent, est néanmoins une porte ouverte à une reconduction de l'IPAC, ce qui constitue une percée et une suite à nos pressions.

C'est dès le prochain budget fédéral, prévu normalement vers février 2005, qu'il faut souhaiter que se concrétise et se précise cet engagement envers la reconduction d'IPAC. Cela permettrait que l'argent soit disponible pour assurer la continuité des services assurés grâce à IPAC 2, dont le financement se termine le 31 mars 2006, dans un peu plus de 18 mois, ce qui viendra très vite.

Comme les gouvernements minoritaires ont une durée de vie qui ne dépasse pas deux ans, le Réseau Solidarité Itinérance du Québec a déjà entrepris des représentations auprès du nouveau ministre responsable et aussi du Bloc Québécois et du NPD pour que cet engagement se concrétise rapidement.

L'assemblée générale du RSIQ à la mi-octobre permettra de développer et d'adopter nos revendications et nos actions sur cet enjeu important pour tous les organismes intervenant en itinérance.

Le RSIQ rencontre le nouveau ministre

Suite à sa réélection, le Premier ministre du Canada, Paul Martin a formé un nouveau conseil des ministres. M. Joe Fontana, député de London, a été nommé ministre du Travail et du Logement. Il hérite aussi de la responsabilité de l'itinérance, incluant le programme IPAC. Cet amalgame de responsabilités est une nouveauté. En créant l'IPAC il y a 5 ans, le fédéral avait séparé cette responsabilité de l'habitation en y nommant ministre Mme Claudette Bradshaw. Celle-ci est désormais ministre d'État.

Le 30 août 2004, les représentants du RSIQ rencontraient Joe Fontana pour lui rappeler l'urgence des engagements électoraux à l'endroit de l'itinérance. M. Fontana a démontré beaucoup d'ouverture et souhaite une collaboration plus étroite du RSIQ. Un continuum d'actions du gouvernement est selon lui nécessaire pour enrayer l'itinérance. Il reconnaît la continuité comme un enjeu important, ce qui est une nouveauté au Fédéral. Toutefois, le gouvernement est actuellement à faire des choix tant au niveau des enveloppes que des priorités... à suivre !.

IPAC 2 à Montréal : Beaucoup de refus, beaucoup de retards

Ce n'est qu'à l'été 2004 que se sont mis en branle la centaine de projets IPAC 2 acceptés à Montréal. Alors que 153 groupes avaient été déposés, dès octobre 2003, pour 73 millions \$ de projets, les 24,7 millions \$ de disponibles pour Montréal n'ont permis qu'à 98 projets d'être acceptés et encore de façon réduite pour un grand nombre. À eux seuls, les projets de nature immobilière (logement, hébergement, localisation de groupes) représentaient une demande de plus de 33 millions \$. Ces projets, loin d'être tous acceptés, ont quand même grugé plus la moitié de l'argent disponible à Montréal, laissant trop peu d'argent pour les ressources humaines.

Cette situation démontre bien l'insuffisance de la réponse gouvernementale face à l'ampleur des besoins en itinérance, tant ceux de ressources humaines dans les groupes que ceux en logement. Quant aux retards, ils sont largement attribuables à la lourdeur administrative intrinsèque au programme IPAC. Cette lourdeur est d'autant plus inacceptable qu'elle avait été identifiée dans un bilan officiel d'IPAC 1 fait à Montréal par l'ensemble des promoteurs comme étant la lacune principale à corriger. Il fallait alléger l'administration kafkaïenne du programme. Ils ont réussi à faire pire.

Pierre Gaudreau, RAPSIM

Contre la discrimination : **L'Opération Droits devant ! a besoin de votre appui**

Pour faire cesser la discrimination envers la population itinérante à Montréal, qui se manifeste par une intolérance croissante envers l'occupation de l'espace public et l'émission systématique de contraventions, une trentaine de groupes communautaires montréalais intervenant en itinérance se sont réunis depuis mai 2003 dans *l'Opération Droits devant !* Une collecte et une analyse de plus de 700 contraventions émises à la population itinérante ont démontré le caractère discriminatoire de celles-ci et leur impact négatif.

Les personnes itinérantes reçoivent des tickets de 27 \$ à 138 \$ pour s'asseoir sur du mobilier public, laisser la cendre de leur cigarette tomber par terre, traverser ailleurs qu'aux intersections ou attendre à rien faire (flâner). Des gestes commis au quotidien et sans impunité par le reste des Montréalais. Plusieurs se ramassent avec des dizaines de contraventions, avec des frais additionnels et une facture atteignant souvent des milliers de dollars. Il s'ensuit des procès et souvent des incarcérations.

Cette judiciarisation ne sort personne de la rue, mais donne lieu à des allers et retours entre la prison et la rue ou à des déplacements de ces personnes d'un quartier à un autre. La judiciarisation des personnes marginalisées alimente le mythe de vecteur de dangerosité qui leur est faussement accolé et augmente le sentiment d'insécurité et les préjugés à leur égard.

Le fait de judiciariser les personnes itinérantes nuit à l'amélioration de leur sort. L'emprisonnement et la judiciarisation alourdissent leurs conditions de vie déjà passablement difficiles et ces personnes finissent par désespérer de s'en sortir. Plusieurs personnes, qui sont arrivées à se sortir de la rue, voient leurs acquis annihilés lorsqu'on les judiciarise pour des contraventions impayées qui datent de plusieurs mois, voire même de quelques années. Lors d'un emprisonnement par exemple, certaines d'entre-elles perdent leurs effets personnels, leur appartement, leur accès à la méthadone et même à un emploi. Lorsque ces personnes fuient les quartiers où s'exerce une forte répression policière, les intervenants communautaires perdent tout contact avec elles et des mois de travail sont alors annihilés.

Soulignons aussi l'importante dichotomie entre les politiques de sécurité publique et de santé publique. Alors que d'un côté des services sont mis en place (et financés, réf : IPAC, MSSS) afin d'aider ces personnes à s'en sortir, de l'autre, on exerce une répression qui court-circuite cette aide.

2004 : Tolérance zéro !

Alors que le bilan de l'été 2003 aurait dû amener la ville de Montréal à revoir ses politiques, la ville en a rajouté en annonçant au printemps dernier, et appliquant de fait depuis, une politique de tolérance zéro envers l'occupation de la voie publique.

Pour dévoiler au grand jour les impacts de cette situation, *l'Opération Droits devant !* demande à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de mener une enquête publique sur cette situation. Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal vous invite à reprendre cette demande, déjà appuyée par une quarantaine de groupes oeuvrant en itinérance et plus de cinquante groupes alliés. Vous pouvez télécharger cette lettre d'appui sur notre site www.rapsim.org

Pour plus d'information sur *l'Opération Droits devant !* n'hésitez pas à nous contacter.
Pierre Gaudreau, Coordonnateur du RAPSIM
tél. : 514-879-1949 courriel : rapsim@qc.aira.com

Des comités, forums, rencontres thématiques en vue?
Nous vous invitons à nous faire connaître vos
prochaines
activités afin que nous tenions un agenda de vos
événements.

Un agenda bien garni pour la Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke



Les membres de la Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke ont un agenda très bien garni pour les deux prochaines années, c'est le moins qu'on puisse dire! En plus du travail soutenu fait dans chacune des ressources, les partenaires se sont donné un plan de travail ambitieux, qui reflète bien leurs préoccupations.

Le **soutien à la consolidation** des services est une priorité. La démarche de concertation en itinérance a permis d'affirmer collectivement un certain nombre de pistes qui se sont notamment traduites par la mise sur pied de nouveaux services (refuge mixte, logement social et milieu de vie pour les 16-30 ans, soutien communautaire en logement, etc.). Bien que chacune des ressources soit préoccupée par le maintien de ses activités, les partenaires poursuivent l'objectif de mettre en œuvre une stratégie commune et solidaire pour la consolidation des services en itinérance. Le défi est de taille, puisqu'il fait appel à la capacité pour le groupe de maintenir une perspective globale pour faire valoir un ensemble de services. Un comité de travail s'y attaquera dès septembre.

Des actions de **sensibilisation et de communication** seront aussi mises de l'avant, notamment le forum annuel qui a été introduit en 2002 et qui mobilise près d'une centaine d'intervenants intéressés de près ou de loin à la problématique de l'itinérance. D'autres activités sont prévues dans ce volet, notamment la diffusion régulière d'un bulletin de liaison local ainsi que la production et la diffusion d'un cahier thématique sur l'itinérance.

Enfin, les réflexions et échanges des dernières années ont mis en évidence le besoin de **formation des intervenants** sur différents aspects étroitement liés à l'itinérance; entre autres thèmes mentionnons les *problématiques émergentes*, *l'approche de réduction des méfaits* ainsi que les *mesures universelles en lien avec le VIH/SIDA et les hépatites*. Chacune des formations fait l'objet d'une préparation adaptée aux ressources de première ligne ou qui agissent comme milieu de vie pour les personnes itinérantes (soupe populaire, travail de rue, refuge et autres types d'hébergement d'urgence ou de transition, etc.).

Enfin, la Table de concertation demeure l'outil privilégié pour faire avancer une compréhension commune du phénomène de l'itinérance et pour promouvoir une approche adaptée à cette réalité. Des avancées importantes ont été faites en matière de reconnaissance du phénomène au cours des dernières années. Les activités de **coordination** de la Table visent donc à maintenir vivante la mobilisation.

Charles Coulombe, CLSC de Sherbrooke
Pour la Table de concertation sur l'itinérance à Sherbrooke

Crise du logement à Québec

Situation dans les Refuges et hôtelleries adultes du réseau de l'itinérance (YWCA, Armée du Salut et Lauberivière)

- Taux moyen d'occupation du 1^{er} juin au 30 juillet : 90%.

Plus de deux cents personnes ont été refusées faute de lits disponibles. Les services en lien avec la crise du logement étaient difficilement accessibles.

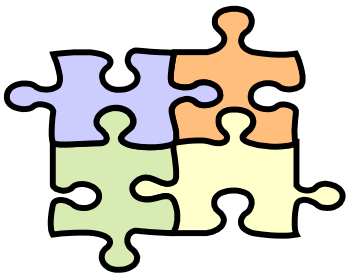
Mais nous savons tous que tout va très bien !

Pierre Maheux, RAIQ



AGA

Le regroupement pour l'aide aux itinérantes et itinérants de Québec tiendra son Assemblée générale annuelle début octobre 2004. Informations (418) 522-6184.



Recherche sur le phénomène de l'itinérance en Outaouais

L'inclusion sociale : la clé pour prévenir et contrer l'itinérance

En décembre dernier, l'ex-Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais dévoilait les résultats d'une recherche sur l'itinérance réalisée en partenariat avec le Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain (notre table de concertation régionale en matière de lutte à l'itinérance) qui regroupe, entre autres, une vingtaine d'organismes communautaires oeuvrant dans ce domaine et une dizaine d'établissements publics.

Cette recherche est issue d'un consensus régional quant à la nécessité de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance et a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada dans le cadre du programme d'Initiative de partenariat en action communautaire. Elle constitue également une contribution essentielle aux travaux du Comité de lutte contre l'itinérance qui vise à doter l'Outaouais en 2005 d'un modèle d'organisation de services en itinérance. Ce faisant la région de l'Outaouais serait la première au Québec à se donner un tel modèle.

Un des objectifs de cette recherche était de comprendre le processus qui mène une personne vers l'itinérance de façon à mieux adapter les services de prévention et de réinsertion sociale qui sont offerts. Pour ce faire, plus d'une vingtaine de personnes itinérantes ou à risque d'itinérance ont été rencontrées.

Il ressort clairement de cette recherche que certains éléments déclencheurs de la précarisation des conditions de vie peuvent être identifiés. Le cumul de difficultés personnelles (comme une séparation, l'abandon scolaire ou une perte d'emploi), de difficultés sociales (comme la pénurie de logement abordable, la précarité du marché du travail ou les lacunes des politiques sociales) et de l'isolement social peut prédisposer une personne à l'itinérance. Des gens à risque se retrouvent donc dans tous les milieux, dans tous les groupes d'âge et chez les hommes, les femmes et les familles.

La lutte contre l'itinérance et la prévention passe donc par l'insertion des personnes itinérantes ou à risque dans des lieux d'inclusion sociale. L'accès à un logement abordable, l'accès à un emploi valorisant, la création de nouveaux liens sociaux par des activités occupationnelles et un lien de qualité avec un intervenant sont quelques exemples de circonstances cités dans l'étude qui permettent à un individu de reprendre le chemin de l'insertion sociale.

Le deuxième objectif de la recherche consistait à faire le portrait des services offerts en Outaouais. La recension des services dispensés permet d'abord de constater la variété et la diversité des services offerts par les organismes communautaires de la région, par exemple le travail de rue, l'aide alimentaire, l'hébergement de dépannage, le logement communautaire avec soutien, l'accueil et l'évaluation des besoins, le support et l'accompagnement, etc.

D'autre part, des lacunes et des trous de services ont été identifiés par les organismes communautaires consultés dans le cadre de la recherche. Plus particulièrement, le manque de ressources financières et matérielles, le manque de ressources humaines, le manque de coordination dans les services et les actions mises en place, les besoins en formation du personnel ainsi que des politiques sociales à revoir sont quelques-uns des principaux éléments qui ressortent des consultations réalisées. Enfin, la difficulté d'assurer une intensité de suivi et d'intervention adéquate a été mise en évidence. Cette recherche peut être consultée et téléchargée via le site web de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais à l'adresse suivante :

www.rrss07.gouv.qc.ca/RRSS/RRSS/index_f.aspx?articleid=1059

François Roy, Logemen'Occupe (Gatineau)

Lette ouverte. De la prostitution à Drummondville ?

Mais qui cela peut-il bien étonner !

Au cours des dernières semaines, plusieurs médias ont mis l'accent sur la prostitution à Drummondville. À travers des titres parfois alarmants, le traitement médiatique qui en a été fait a en quelque sorte amplifié cette réalité et fait circuler des informations fausses quant à son ampleur et ses protagonistes.

Il est faux de prétendre qu'une communauté culturelle soit associée directement ou indirectement à l'organisation ou à une hypothétique augmentation de ce phénomène dans notre communauté. Il est aussi faux de prétendre qu'un réseau de prostitution se soit installé sous l'impulsion d'un gang de rue à Drummondville.

Il est vrai de prétendre qu'il y a de la prostitution à Drummondville, depuis plusieurs décennies d'ailleurs. Féminine, masculine, filles de bars, danseuses, masseuses, prostitution de rue, escortes, proxénétisme; au fil des ans Drummondville a connu presque toutes les facettes de ce qui est qualifié de plus vieux métier du monde. Leurs clients, quelqu'un que vous connaissez... Il est aussi vrai de prétendre que cette pratique a connu au fil des ans une croissance dans notre communauté. Plusieurs facteurs sont en cause et le seul fait d'une croissance économique importante dans notre communauté n'explique pas tout (c'est en fait un facteur mineur à considérer; le déploiement des pratiques prostitutionnelles dans une communauté étant généralement beaucoup plus porté par des vecteurs de pauvreté que de richesse).

Sans vouloir banaliser ces réalités, qui méritent toute l'attention des acteurs sociaux concernés et aptes à agir pour les prévenir ou en contrer les effets néfastes, je m'interroge sur l'impact de l'intérêt soudain des médias pour la prostitution à Drummondville.

Drummondville a été au fil du temps touchée par toutes les facettes des abus sexuels faits à de jeunes mineurs : parents abuseurs, pédophiles actifs, réseau de pédophilie, prostitution juvénile, séquestration et bien d'autres facettes qu'il est regrettable d'avoir à se remémorer. Ce sont des réalités qui se retrouvent au centre des grands débats moraux que soulève la médiatisation de la prostitution dans une communauté (auxquels il faut ajouter les questions d'hygiène publique).

La prostitution au sens médiatique englobe dans la compréhension populaire toutes ces facettes, dans l'ordre et dans le désordre. Les débats qu'elle suscite, bien que pouvant être constructifs, n'aident en rien la quête de solutions durables et adaptées. La médiatisation de ce phénomène peut avoir un impact majeur sur : sa banalisation, l'ostracisation de ses protagonistes à travers les débats moraux qui s'y rattachent, l'augmentation de la demande sur le territoire, l'accentuation des pressions du milieu criminel sur les personnes qui en vivent.

La prostitution n'est pas un sujet tabou requérant la censure. Il n'invite pas au silence complice du refus des constats sociaux que doivent inscrire les communautés dans leur idéal d'une cité sans taches... C'est un sujet qui demande à être traité avec toute la sensibilité qu'il requiert, au-delà du fait divers, par des journalistes soucieux de nourrir la réflexion des personnes qu'ils informent en ayant eux mêmes pesé tout le poids des enjeux qui en découlent.

La médiatisation de cette réalité devrait mobiliser la population dans le soutien aux actions qui permettent d'agir sur l'ensemble des facteurs qui sont en jeu. Son traitement actuel est une invitation aux grands débats moraux qui ont donné dans l'histoire des aberrations comme l'inquisition et les chasses à la sorcière. À notre époque, le fanatisme de l'inquisition a été remplacé par les grands nettoyages urbains. Ce que l'on ne voit pas ne nous affecte pas. Les grands nettoyages ne font généralement que déplacer la situation et isolent d'autant plus les personnes qui en subissent les effets néfastes, marginalisent les personnes qui bénéficient de ses bienfaits.

La prostitution est et existera toujours parce qu'au bout du compte des personnes en tirent un bénéfice. Clients, proxénètes, travailleurs du sexe, tous y comblent un besoin qui se trouve, dans leur horizon, sans autre réponse. C'est sur l'ensemble de ces besoins qu'il faut mobiliser nos énergies comme communauté.

C'est sur la compréhension de ses besoins que j'invite les médias à porter une réflexion et à faire acte d'information.

Jean-Marie Richard, Refuge la Piaule du Centre du Québec